

Reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole

Ateliers du bénévolat

Octobre 2017

Sommaire

Introduction

1. La problématique de la reconnaissance de l'engagement page 4

2. Les finalités de la reconnaissance et de la valorisation page 5

3. Comment aller plus loin avec les nouveaux dispositifs publics ? page 9

Annexes :

- Programme des *Ateliers du bénévolat* du 10 octobre 2017 page 14
- Les suites des *Ateliers du bénévolat* d'octobre 2017 page 15

Ce compte rendu est issu des travaux lors des *Ateliers du bénévolat* qui se sont tenus le 10 octobre 2017, avec 120 participants.

Introduction

Jean Pallière, président de France Bénévolat

Dans la vie de tout groupe social et à fortiori de toute association, il y a et il faut des moments forts pour se retrouver, se reconnaître et continuer à faire ensemble. Les Ateliers du Bénévolat, organisés par France Bénévolat avec le concours du Crédit Mutuel représenté aujourd'hui par Laurence ARNAUD, font partie de ces rendez-vous annuels où les trois réseaux de France Bénévolat se retrouvent pour *Penser global pour Agir local*, chacun à sa place, chacun à sa vitesse : le réseau territorial, le réseau des associations et notamment la Commission Inter Associative et le réseau des bénévoles et salariés du siège.

L'engagement de chacun et la solidarité associative de tous cimentent ses éléments pour réaliser ensemble les trois missions de France Bénévolat :

- promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général,
- mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles.
- accompagner les associations pour la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.

Qui n'a pas eu envie ou besoin de reconnaissance, un jour, quelquefois, souvent, dans sa vie ? Qui n'a pas eu envie ou besoin de valoriser des compétences innées ou acquises mais surtout mises en œuvre ? Qui n'a pas eu envie ou besoin que son engagement associatif soit reconnu et valorisé ne serait-ce que pour avoir envie de continuer, de progresser, de s'engager encore ?

Reconnaissance et valorisation des compétences mises en jeux dans l'engagement sont des objectifs que France Bénévolat s'est donnés dans son projet Ambition 2020. C'est sur ce thème qu'avec nos amis de *Tous Bénévoles*, *Passerelles & Compétences*, *Probonolab* et *Benenova* avons signé avec eux une Tribune publiée au printemps 2017. L'Engagement associatif s'exerce avec l'envie de faire, la liberté de choisir et le respect de l'autre. Le développement de sa reconnaissance et de sa valorisation font partie des missions de France Bénévolat et ce n'est pas pour rien car c'est à la fois - valeur d'exemple – et- élément de référence.

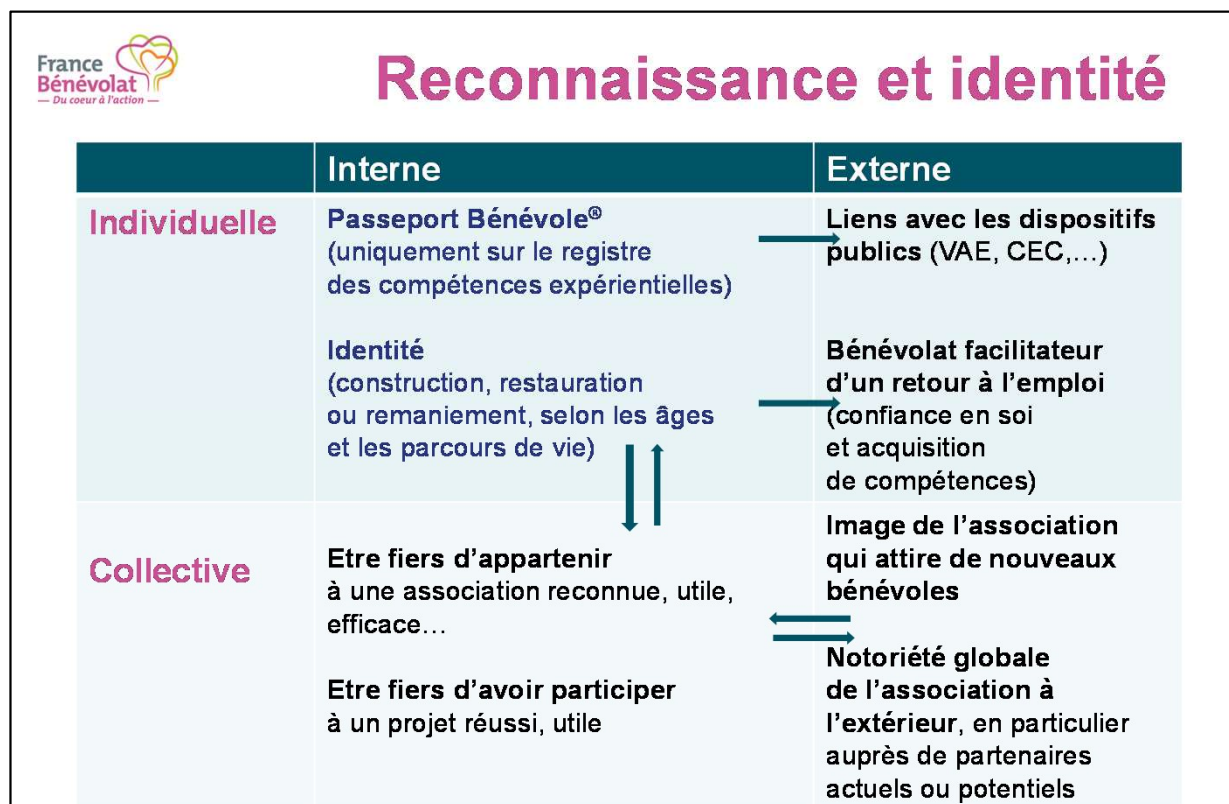
En 2007, l'équipe de France Bénévolat accompagnée par Didier DEFER, au titre de Pôle Emploi, a créé le Passeport Bénévole s'appuyant notamment sur les outils mis en place dans des associations comme Les Eclaireurs et Eclaireuses de France, le Comité olympique Sportif Français, ou par la Direction de la Vie Associative de Bretagne ou le Dossier Bénévolat Suisse. Très rapidement le Passeport Bénévole a reçu le soutien de la Caisse des dépôts et consignation et de la Direction de la Vie associative.

En 2009, la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative a créé un groupe inter-associatif piloté par Jean Bastide, Président de France Bénévolat à cette époque, pour produire le portefeuille de compétences. France Bénévolat a ainsi complété son projet initial avec l'apport de ces travaux. Ainsi au fil des ans le Passeport Bénévole s'est enrichi pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, un des éléments de reconnaissance et de valorisation de l'engagement associatif. Le livre « *Le Passeport Bénévole®*, reconnaissance de l'engagement associatif » édité pour les 10 ans de sa création participe de cette reconnaissance.

Mais le travail n'est pas fini ! Ces ateliers du bénévolat visent à le poursuivre. Ne faut-il pas réfléchir à son adaptation aux situations nouvelles de l'Engagement ? C'est ce à quoi le compte-rendu de ces ateliers nous invite.

1. La problématique de la reconnaissance de l'engagement

La question de la reconnaissance de l'engagement est une problématique globale qui croise les approches individuelles et collectives avec celles internes et externes à l'association :



Le Passeport Bénévole®, créé par France Bénévolat, porte en grande partie la réflexion et la contribution de France Bénévolat sur le terrain de la reconnaissance et de la valorisation des compétences acquises dans le cadre d'une activité bénévole.

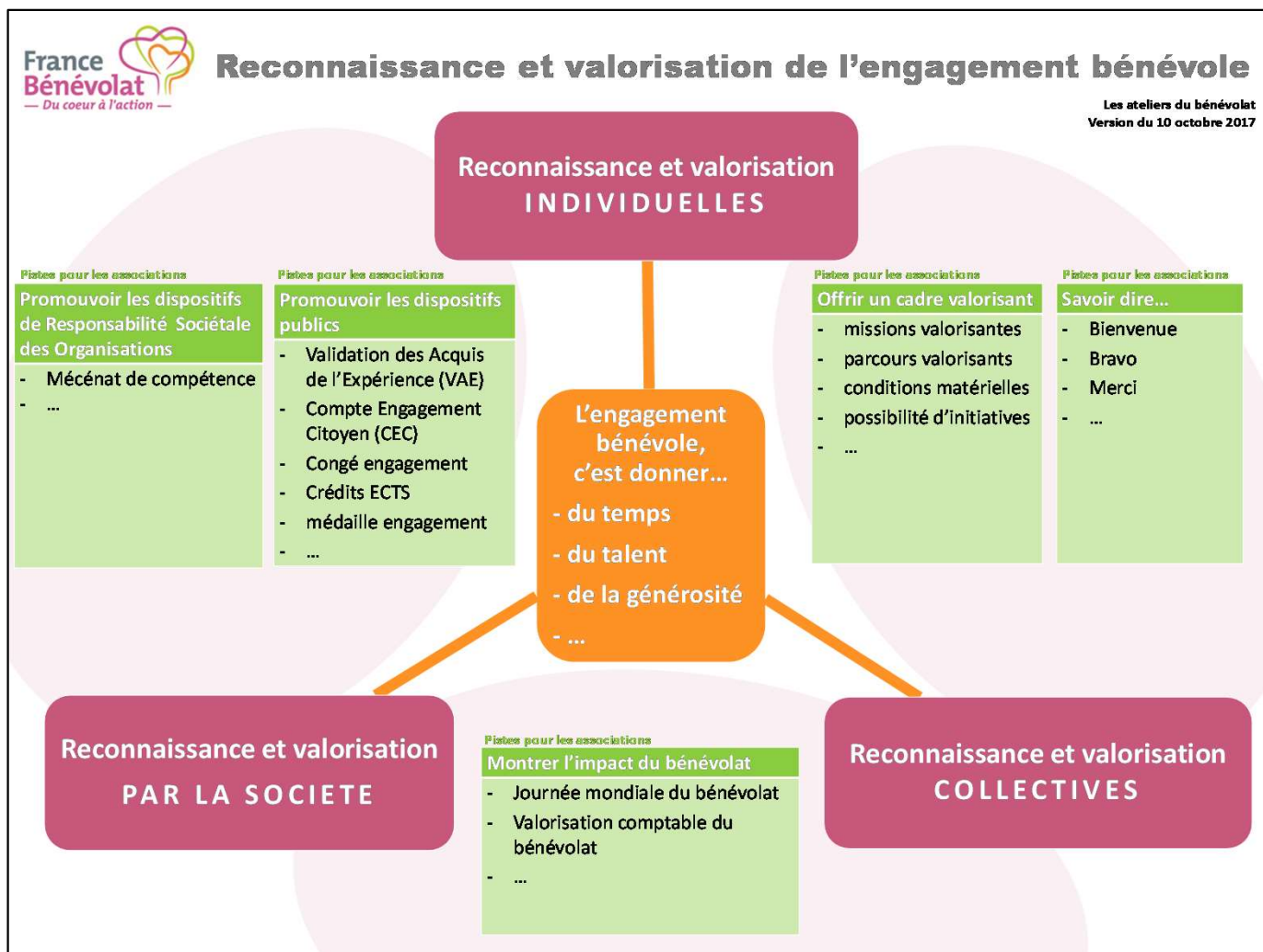
A l'occasion des 10 ans du Passeport, France Bénévolat a édité un livre « **Le Passeport Bénévole®, reconnaissance de l'engagement associatif** » par Dominique THIERRY, président d'honneur de France Bénévolat.

Comment valoriser et reconnaître les compétences acquises par les bénévoles dans leurs activités et leur engagement associatif, c'est-à-dire les « compétences expérientielles ». Au sein de ses différentes missions, France Bénévolat appuie les associations françaises à mieux répondre à cette question clé. Le Passeport Bénévole®, lancé en 2007 – il y a tout juste dix ans – en constitue un moyen privilégié. Initialement lancé avec l'appui de l'Association Française de la Formation (AFPA) et de l'ANPE, les pouvoirs publics français et de nombreuses collectivités territoriales en ont progressivement assuré la promotion ; plus de 120 000 exemplaires ont ainsi été diffusés. Ce support et ce dispositif intéressent un large public, dans le cadre d'accompagnements individualisés : jeunes (en priorité ceux qui n'ont pas de diplômes et ceux qui n'ont pas d'expériences professionnelles), demandeurs d'emploi, salariés directement engagés dans la cité...

2. Les finalités de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement

La reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole correspondent à une forte attente des bénévoles, et constituent un défi majeur pour les associations. Pour y répondre, il est essentiel d'avoir une vision globale du sujet.

C'est pourquoi, à l'initiative d'un groupe d'administrateurs de France Bénévolat, un schéma est proposé pour structurer la reconnaissance et la valorisation en trois dimensions et pour ouvrir des pistes que les associations peuvent mettre en œuvre.

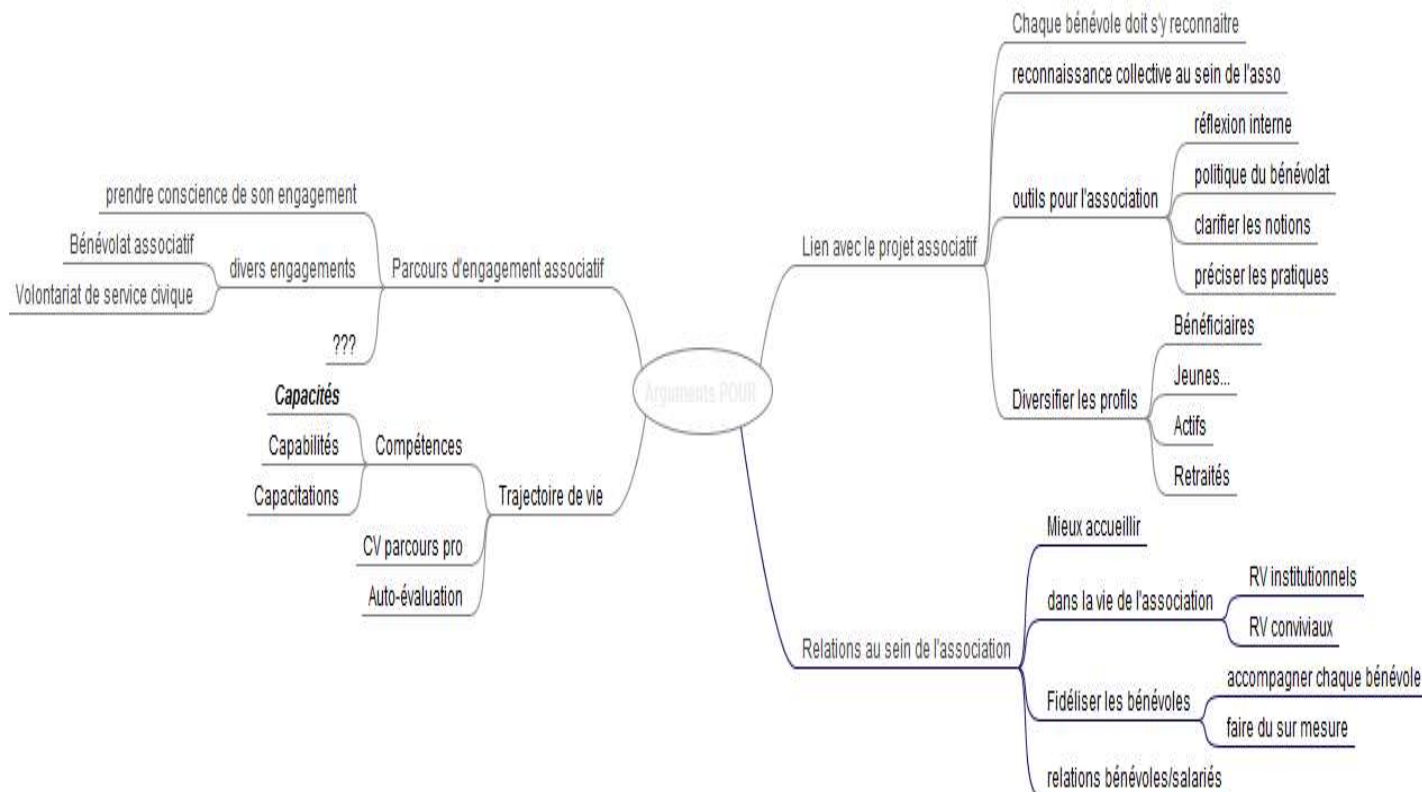


Le schéma a été mis en discussion à travers des ateliers en petits groupes, lors des ateliers du 10 octobre 2017. Chacun d'eux a été invité à apprécier la pertinence de ce schéma et à formuler des arguments « pour » et des arguments « contre » concernant cette proposition. Chaque groupe a également eu la possibilité de proposer des évolutions sur le schéma : rayer, rajouter, découper, coller...

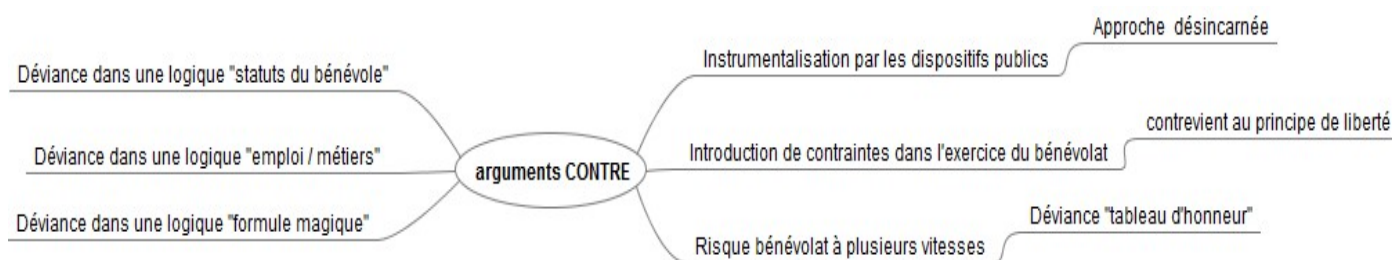
- 10 groupes ont été constitués :
- 8 groupes trouvent le schéma pertinent
 - 2 groupes sont plutôt mitigés

De plus chaque groupe a été invité à développer des arguments « pour » cette approche et des arguments « contre ». Une synthèse de l'ensemble des arguments est présentée sous la forme de deux schémas heuristiques :

Synthèse des principaux arguments « pour » :



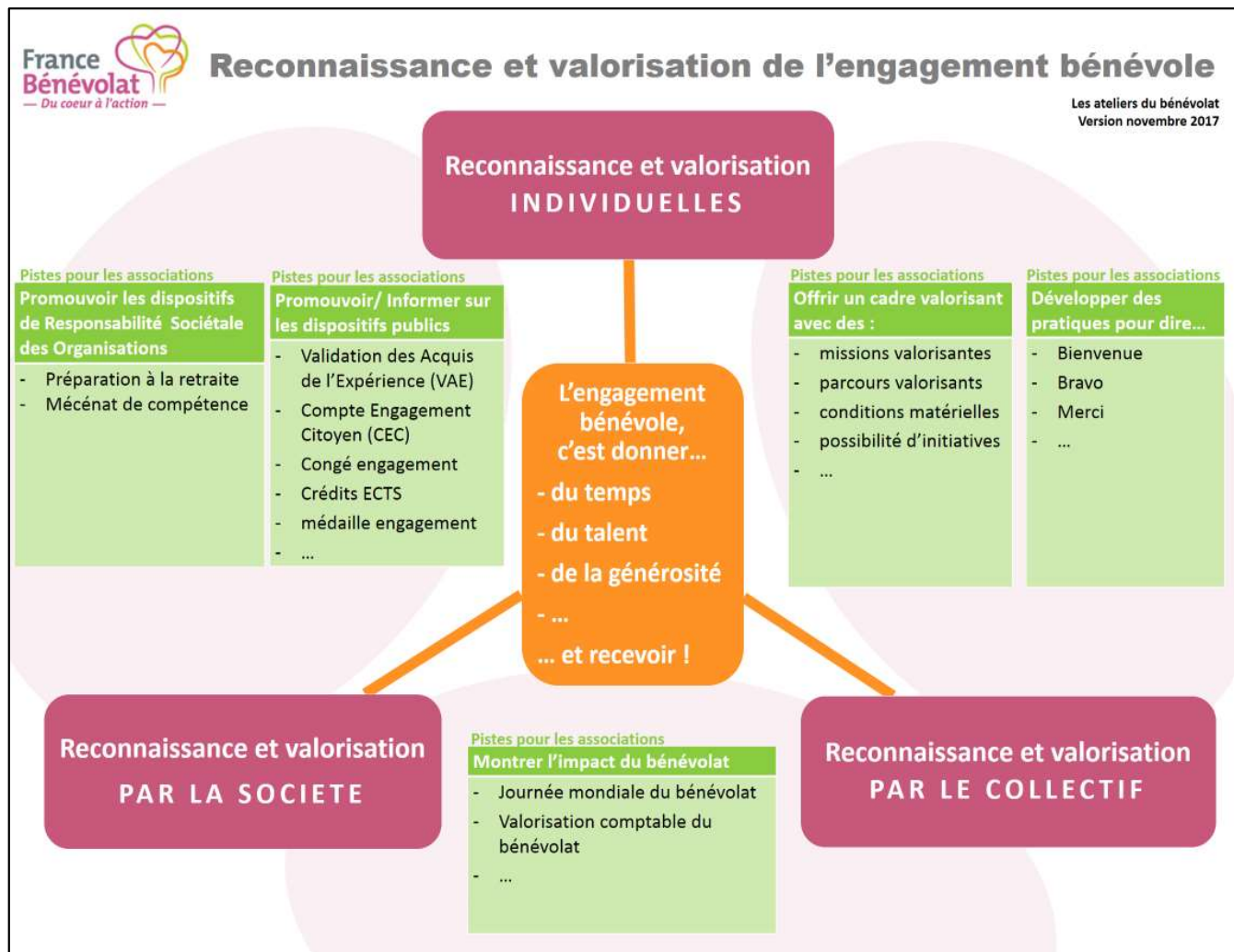
Synthèse des principaux arguments « contre » :



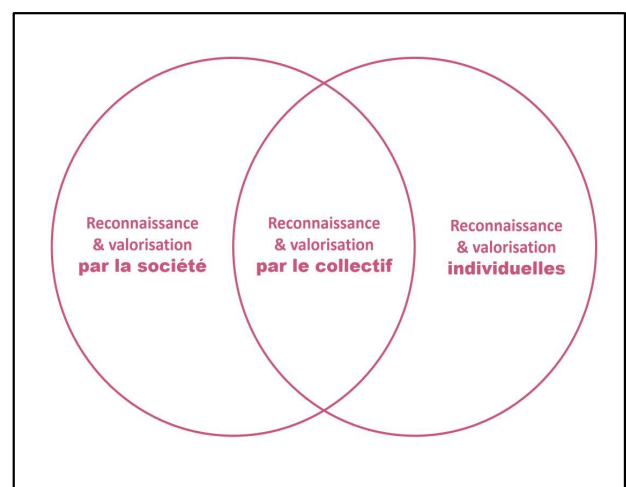
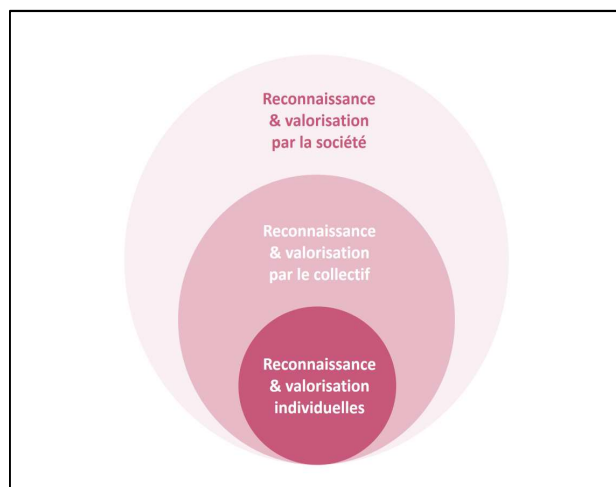
Propositions d'amélioration du schéma

De plus, à travers la restitution des travaux des différents groupes, plusieurs propositions d'améliorations du schéma ont été formulées.

Cette deuxième version du schéma en rend compte :



Par ailleurs, deux autres propositions de présentation du schéma ont été suggérées par des groupes lors de l'Atelier :



la restitution des travaux en groupe permet de recueillir plusieurs commentaires et enrichissement de la démarche :

1. la démarche apparaît comme un bon outil de réflexion pour les associations, il faut veiller à ce qu'elle soit accessible à toutes, dans leur diversité de tailles, de champs d'action, de types de missions et d'engagement... Attention cependant, à ne pas laisser entrevoir la perspective d'une formule magique, la démarche n'est en effet pertinente que si elle est adaptable à chaque association. Dans ce sens, le lien au projet associatif doit être plus clairement affirmé.
2. La démarche doit prendre en compte la diversité des formes d'engagement dans le bénévolat : bénévolat associatif, bénévolat de compétences, bénévolat ponctuel, ... ; elle devrait également pouvoir s'articuler avec d'autres formes d'engagement : volontariat, mécénat de compétence... in fine l'enjeu serait de favoriser la reconnaissance des parcours d'engagement. Il s'agit de mettre au cœur de la démarche la logique du parcours d'engagement tout au long de la vie. Pour garantir son efficacité, il semble indispensable permettre aux bénévoles de constituer leur passeport dans un espace personnel sur internet.
3. Cette démarche de reconnaissance et de valorisation est intéressante, elle permet de formaliser des repères communs, attention toutefois à ne pas les normaliser au risque de tendre lentement vers un véritable statut du bénévolat, que nous ne souhaitons pas. Aux citoyens, il s'agit de leur garantir le caractère libre et volontaire de leur engagement ; aux associations, même les associations de fait, il s'agit de leur donner la capacité de répondre à la diversité de leurs missions et de leur offrir une grande ouverture en termes d'initiatives et d'innovations.
4. Les trois niveaux- personnel, collectif, société – sont pertinents. Il y a nécessité de bien clarifier la différence entre les deux dimensions « reconnaissance par la société » et « reconnaissance collective », préférer l'expression « reconnaissance par le collectif ».
5. La promotion du passeport par les associations doit bien être comprise comme une reconnaissance pour tous et non comme une récompense pour certains.
6. Les dispositifs publics doivent être présentés aux personnes comme autant de moyens pour faciliter leur propre parcours en fonction des besoins des personnes... ce sont des clés pour ouvrir les portes l'engagement ! Attention, de ne pas en faire un catalogue de dispositifs.

3. Comment aller plus loin avec les nouveaux dispositifs publics ?

La reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole sont des enjeux essentiels pour les associations et pour les bénévoles. Trois nouveaux dispositifs viennent leur donner un coup de pouce :

- Le compte engagement citoyen, dans le cadre du Compte personnel d'activité (CPA), créé par la Loi Travail pour la sécurisation des parcours professionnels
- Le congé engagement, créé par la Loi Egalité et Citoyenneté
- La reconnaissance de l'engagement bénévole dans le cursus étudiant (crédits ECTS...)

Les deux premiers dispositifs sont orientés vers les dirigeant.e.s et les encadrant.e.s. Pour les associations, le défi est de profiter de ces nouveautés pour élargir le sujet à tous les bénévoles.

Regards sur le sujet, à partir des informations actuellement disponibles, du point de vue de chacune des parties prenantes :

Je suis dirigeant.e ou encadrant.e

b é n é v o l e

engagé.e dans une ou plusieurs

association.s d'intérêt général

Je suis dirigeant.e ou encadrant.e

b é n é v o l e

j'ai acquis des heures de formation sur mon

Compte engagement citoyen

Je suis

b é n é v o l e

engagé.e dans un cursus de formation pour obtenir

un titre, un diplôme, un certificat

Nous sommes une

a s s o c i a t i o n

qui présente un caractère

d'intérêt général (art. 200 du CGI)

Je suis dirigeant.e ou encadrant.e

b é n é v o l e

engagé.e dans une ou plusieurs

association.s d'intérêt général

**Je peux
bénéficier
d'heures de
formation**

Je me suis inscrit.e sur le site du Compte personnel d'activité.

1. Je déclare mes activités bénévoles sur mon Compte Engagement Citoyen (entre le 1^{er} janvier et le 30 juin de l'année n+1 pour mes activités de l'année n)
2. Mon / mes associations valide.nt mon Compte Engagement Citoyen (avant le 31 décembre de l'année n+1 pour mes activités de l'année n)
3. Mon Compte Engagement Citoyen est crédité de 20 heures de formation
4. Je peux utiliser les heures de formation, sans limite de temps

**= droit à 20 heures
de formation par an**

si je peux attester de 200 heures de bénévolat, comme dirigeant.e ou encadrant.e, dans une ou plusieurs associations.

**Je peux
bénéficier
du congé
engagement**

1. Je fais une demande expresse de congé engagement auprès de mon employeur public ou privé (au moins 30 jours avant le début du congé).
2. Mon employeur accepte ma demande de congé engagement, ou justifie son refus.
3. Je prends mon congé.

**= droit à 6 jours
de congé par an,**

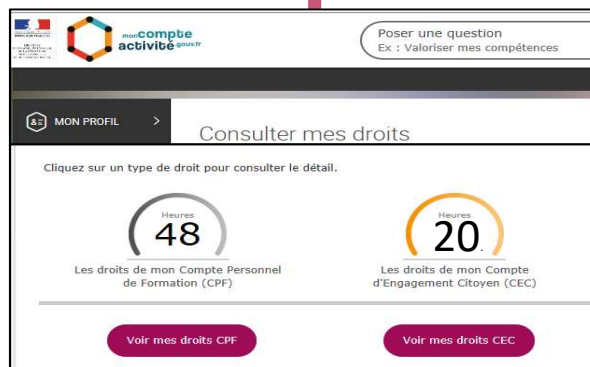
non indemnisé, assimilé à une période de travail effectif pour les droits résultant du contrat de travail

Je suis dirigeant.e ou encadrant.e

b é n é v o l e

j'ai acquis des heures de formation sur mon

Compte engagement citoyen



Je suis lycéen.ne ou étudiant.e, je peux suivre des formations éligibles au CEC

Je suis actif.ve, je peux suivre des formations éligibles au CPF et au CEC

Je suis retraité.e, je peux suivre des formations éligibles au CEC

Formations éligibles au CPF Compte Personnel de Formation

Les heures de mon compte CEC complètent les heures de mon CPF (ouvert aux salariés du privé, aux apprentis, aux chercheurs d'emploi, aux usagers des ESAT) :

1. Je choisis une formation dans le catalogue CPF (seul.e hors de mon temps de travail, ou avec mon employeur sur mon temps de travail)
2. Je crée mon dossier formation sur le site du CPA compte personnel d'activité
3. L'OPCA instruit mon dossier (ou Pôle Emploi, ou la Mission locale, ou CAP Emploi...)
4. Si ma demande de formation est acceptée je la réalise, sinon je conserve le bénéfice des heures de formation.

Formations éligibles au CEC Compte Engagement Citoyen

1. Je choisis une formation dans le catalogue Formation CEC
2. Je crée mon dossier formation sur le site du CPA compte personnel d'activité
3. Mon inscription est confirmée et je réalise ma formation.

Je suis

b é n é v o l e

engagé.e dans un cursus de formation pour obtenir

un titre, un diplôme, un certificat

**Je peux
bénéficier de
crédits ECTS**

Les établissements dispensant des formations sanctionnées par un diplôme d'enseignement supérieur valident, au titre de la formation suivie par l'étudiant et sur sa demande, les compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association et qui relèvent de celles attendues dans son cursus d'étude.

Les modalités de demande et de validation sont définies dans les deux premiers mois de l'année universitaire par la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université.

Décret du 10 mai 2017

= validation des compétences par :

- L'attribution d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement,
- L'attribution de crédits ECTS,
- La dispense totale ou partielle de certains enseignements ou stages

**Je peux
bénéficier de
la validation
des acquis de
l'expérience**

1. J'ai une expérience bénévole d'au moins une année et je veux acquérir une certification enregistrée au Registre national des certifications professionnelles
2. Je dépose un dossier pour être recevable à la VAE
3. Je soutiens mon dossier VAE devant un jury

**= obtention de tout ou
partie d'un titre, d'un
diplôme, d'un certificat
en rapport avec mon
activité bénévole**

Nous sommes une

a s s o c i a t i o n

qui présente un caractère

d'intérêt général (art. 200 du CGI)

**Nous pouvons
encourager
l'engagement des
dirigeants et
encadrants**

1. Nous organisons la validation de la déclaration d'activité enregistrée sur leur *Compte engagement citoyen* par les dirigeants et encadrants engagés au sein de notre association.
2. Nous assurons la promotion du *Compte engagement citoyen* auprès des dirigeants et encadrants de notre association, notamment en leur diffusant les informations indispensables (n° siret, fonctions bénévoles éligibles....)

= valorisation & reconnaissance des bénévoles, notamment des dirigeants et encadrants, au sein de notre association, avec le CEC, le congé engagement, le congé représentation, la VAE... et des étudiants avec les crédits ECTS.

**Nous pouvons
développer la
formation des
dirigeants et
encadrants**

1. En novembre et décembre de chaque année, nous répondons à l'appel à projet pour des formations techniques et transversales de dirigeants, éligibles au CEC et financées par l'Etat via l'OPCA qui aura payé l'association formatrice.
2. En janvier et février de chaque année, nous répondons à l'appel à projet pour des formations transversales et techniques pour les non dirigeants, ou liées au projet spécifique associatif, et financées sur les crédits du *Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)*.

= contribution au financement des actions de formation à travers des subventions publiques.

Annexe 1

Programme des Ateliers du bénévolat du 10 octobre 2017

9h00 Ouverture et introduction

Jean PALLIÈRE, Président national de France Bénévolat

9h05 La problématique de la reconnaissance de l'engagement

Dominique THIERRY, Président d'honneur de France Bénévolat

9h15 Présentation d'une démarche : Association L'AVEC (Seine-Maritime),

Yves MAUGARD, Président de l'AVEC, avec des témoignages de bénévoles et tuteurs

9h45 Les finalités de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement : les attentes des bénévoles, les défis pour les associations

Questionnement en petits groupes, animé par Hubert PÉNICAUD, Vice-président de France Bénévolat

11h00 Comment aller plus loin avec les nouveaux dispositifs publics : Compte Engagement Citoyen, ECTS Enseignement Supérieur, Congé Engagement... ?

Table ronde animée par Hubert PÉNICAUD, avec :

- Jean-Benoît DUJOL, Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative au Ministère de l'Education nationale,
- Claire THOURY, Représentante du Mouvement Associatif et Déléguée générale d'Animafac,
- Norbert JAOUEN, chargé de mission VAE au Ministère de l'Education nationale et Patrick NAERT, représentant du Dispositif de validation des acquis de l'expérience du Ministère de l'Education nationale (Hauts-de-France)
- André GONCALVES, Vice-Président et Délégué régional PACA de France Bénévolat,

12h00 Conclusion et synthèse :

La reconnaissance des compétences expérientielles et le fait associatif
Roger SUE, Professeur à l'Université Paris V Descartes

Annexe 2

Les suites des Ateliers du bénévolat d'octobre 2017

Après les Ateliers d'octobre, un questionnaire en ligne a été adressé à tous les participants. 14 d'entre eux y ont répondu, c'est peu, mais assez instructif ! Voici la synthèse des réponses à ce questionnaire :

● Le regard des participants sur l'atelier du 10 octobre 2017

Le regard des participants sur les 5 séquences de la matinée...	note sur 4
- La problématique de la reconnaissance de l'engagement	3.1
- Le témoignage de l'association LAVEC	3.4
- L'atelier en petits groupes pour enrichir l'approche « reconnaissance et valorisation... »	3.4
- La table ronde avec les représentants des pouvoirs publics et du Mouvement associatif	2.9
- La conclusion de l'atelier par Roger Sue	3.4

Le regard des participants sur l'organisation de la matinée ...	note sur 4
- Information préalable	3.3
- Inscription	3.6
- Lieu	3.5
- Accueil sur place	3.4
- Information préalable	3.3
- Animation	3.3
Note totale	3.4

● La situation des associations par rapport à la reconnaissance du bénévolat

Actuellement, avez-vous une démarche de reconnaissance et de valorisation de l'engagement bénévole au sein de votre association ?

OUI, elle est claire et largement mise en oeuvre	21%
OUI mais elle n'est pas très opérationnelle	43%
NON	36%

« 1 association sur 5 déclare avoir une politique claire et largement mise en œuvre en termes de reconnaissance et de valorisation »

Suite aux Ateliers du Bénévolat 2017, envisagez-vous de concevoir ou de revoir votre démarche de reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole ?

OUI, c'est déjà prévu	5	36%
OUI, très certainement	5	36%
NON, ce n'est pas d'actualité	4	28%

« Trois quarts des associations envisagent de concevoir ou de revoir leur démarche de reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole »

Suite aux Ateliers du Bénévolat 2017, envisagez-vous de concevoir ou de revoir votre démarche de reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole ?

OUI, c'est déjà prévu	5	36%
OUI, très certainement	5	36%
NON, ce n'est pas d'actualité	4	28%

« Trois quarts des associations envisagent de concevoir ou de revoir leur démarche de reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole »

● Les défis et les limites concernant la reconnaissance du bénévolat

Pour votre association, quels sont les principaux objectifs, attentes, défis en termes de reconnaissance et valorisation de l'engagement bénévole ?

Mobiliser ce levier pour renouveler et enrichir notre réseau de bénévoles

La démarche est pratiquement à inventer de bout en bout ; par ailleurs, notre réseau de bénévoles est très important mais peu enclin à la mise en oeuvre de nouveaux dispositifs... Toute une démarche de changement est donc engagée, dont la reconnaissance et la valorisation des acteurs de l'association fait pleinement partie.

La qualité de l'accueil des bénévoles. La place active et citoyenne des bénévoles au sein de notre association. La valorisation du bénévolat.

Trop nombreux... disons, permettre de délimiter les cadres de reconnaissance et valorisation extérieures possibles, les rendre visibles, utiles et appropriables par tous les bénévoles. Trouver en interne comment valoriser les engagements, permettre des évolutions et favoriser la pérennité.

Mes objectifs au sein de cette association sont d'abord la transparence organisationnelle, la visibilité, etc... concernant mes attentes sont de permettre à tous les déficients visuels de retrouver leur autonomie en utilisant les outils numériques et pouvoir atteindre mes objectifs.

Valoriser l'engagement bénévole

Remercier, mobiliser et fidéliser

trouver la bonne place de chacun

Meilleures visibilité et appréciation sur le territoire départemental.

Impliquer davantage les bénévoles dans les actions ponctuelles de l'association

Mettre en oeuvre une formation des lycéen.nes bénévoles en trois temps qui comprendrait des temps de valorisation des compétences et des savoirs-être mobilisés, enrichis et/ou acquis dans le cadre de notre structure. Compléter l'attestation d'engagement

reconnaître et valoriser mais en évitant le genre remise de diplôme ou médaille

Impliquer toute la structure dans la reconnaissance du bénévolat ainsi que la question de la gestion de cette valorisation (appropriation des dispositifs publics ou associatifs à notre disposition).

Pour votre association, quelles sont les principales limites, difficultés relatives à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement bénévole ?

Association de bénévoles avec un très petit nombre de salariés (2400/10) : la plupart des bénévoles ne sont pas demandeurs (beaucoup sont retraités), l'équipe salariée ne peut se saisir de la démarche seule, besoin d'impliquer des bénévoles

La grande diversité des acteurs et des référents intermédiaires en charge de l'accompagnement des bénévoles

Les actions de sensibilisation des professionnels de terrain sur la richesse du bénévolat dans la qualité de l'accompagnement de nos publics. L'action est en cours et demande à être réfléchi encore et largement communiquée afin que le bénévolat intègre une place à part entière dans les projets d'établissement.

Le nombre de personnes impliquées aux différents échelons, bien que tous bénévoles, qui rend difficile de veiller à une mise en oeuvre réelle de la reconnaissance et valorisation.

Manque de bénévoles, financements et un local transparent pour faciliter les activités des bénévoles malvoyants et non-voyants.

sensibilisation au passeport bénévole

Nombre de bénévoles, mobilisation des salariés sur cette question, fichiers pas à jour

équipe restreinte, manque d'expression des besoins de reconnaissance

Les moyens (humains, matériels, financiers) face à une demande toujours plus grande des bénéficiaires potentiels (cf notamment désengagement de l'Etat).

La disponibilité des lycéen.nes en dehors des temps de bénévolat pour participer à des formations ;

Trouver le temps de rencontrer en entretien individuel chacun des 400 lycéen.nes bénévoles pour compléter avec eux par exemple le Passeport Bénévole.

difficulté de faire du concret sans tomber dans l'angélisme; surtout avec des anciens cadres d'entreprise...

Le manque d'implication des équipes encadrantes dans la valorisation de l'engagement bénévole.

● Les attentes des associations vis-à-vis de France Bénévolat

Qu'attendez-vous de France Bénévolat sur la question de la reconnaissance et la valorisation de l'engagement bénévole ?

Que vous continuiez à faire ce super travail !

Les outils tels que le Passeport Bénévole et le témoignage des copains d'autres associations sont des éléments précieux ; un mémo des différentes pratiques parmi les adhérents de Fce Bnv pourrait être intéressant

Un lobbying pour une harmonisation au niveau des établissements scolaires et pour tout type d'engagements bénévoles avérés et réguliers. Nos Responsables, donc animateurs, ne rentrent parfois pas dans ces cadres hors ils donnent énormément de leurs temps et compétences au service des jeunes et des groupes ; et acquièrent tout autant de savoir-faire et savoir-être.

Organiser des ateliers de formation concernant cette question

Plus de communication sur le passeport bénévole

venir présenter le Passeport dans les associations

intensifier l'intervention auprès des décideurs publics

1° Intervenir auprès des structures nationales, régionales, départementales dès l'adolescence (ex CIO, lycées...), des organisations professionnelles (Chambres de commerce, des métiers...) ; et pas seulement au niveau des "stages de retraite".

2° Obtenir la validation généralisée du "Passeport Bénévole" à hauteur d'un Certificat de capacité (même si limité à un secteur professionnel).

France Bénévolat fait déjà beaucoup en ce sens :-)

aider à une prise en compte du bénévolat de compétences par les pouvoirs publics

De proposer des formations techniques (orientées vers l'opérationnel) relatives aux dispositifs publics permettant de valoriser le bénévolat (Compte engagement citoyen, ECTS enseignement supérieur, VAE) ainsi qu'à la Gestion de la ressource bénévole (compétences RH).

France Bénévolat envisage de faire évoluer le Passeport Bénévole... avez-vous des attentes, des idées, des propositions à nous soumettre ?

Nous ne maîtrisons pas encore suffisamment l'outil pour faire ces suggestions

Pas particulièrement dans l'immédiat

Rien dans l'immédiat

la valorisation des acquis de tous bénévoles, communiquer le passeport bénévole au sein des associations et entreprises

pas pour le moment

Ce sera possible quand le "Passeport Bénévole" nous aura été communiqué... !

que le passeport soit simplifié (plus simple à remplir)

Ouvrir, en termes de vocabulaire utilisé, à d'autres personnes n'ayant pas le statut d'actif ou inactif au regard de l'emploi occupé ou non : jeune étudiant ou à la recherche d'une formation par exemple.

Traiter la question des possibles conflits liés à la remise du Passeport à certains bénévoles et non à d'autres : conflits d'intérêts, sentiment de dévalorisation de la part de celles / ceux ne l'ayant pas reçu, etc. Comment gérer cet aspect.

